



Revue de presse



Lundi 02 Janvier 2023



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Numérisation des services bancaires : signature d'une convention-cadre entre la CNEP-Banque et Algérie Poste

Une convention-cadre portant sur la numérisation des services bancaires et des prestations offertes aux citoyens a été signée, jeudi à Alger, entre la CNEP-Banque et Algérie Poste.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Banques publiques : Kassali ordonne l'accélération de la digitalisation et le déploiement de la finance islamique

Le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali a instruit les responsables des banques publiques d'accélérer la digitalisation du système bancaire et le processus de modernisation des systèmes de paiement, ainsi que le déploiement de la finance islamique, a indiqué jeudi un communiqué du ministère.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

L'avant-projet de loi sur le partenariat public-privé bientôt soumis au Gouvernement

Le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali, a indiqué jeudi à Alger que son département ministériel avait achevé l'élaboration de l'avant-projet de loi sur le partenariat public-privé (PPP) qui sera soumis au Gouvernement "dans les plus brefs délais".



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

La loi de finances 2023 publiée au Journal officiel

La loi de finances de l'exercice 2023, signée dimanche dernier par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a été publiée, jeudi, au Journal officiel (n 89).



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Coopération économique : intense activité en 2022 couronnée par d'importants accords

L'Algérie a mené, en 2022, une intense activité au titre de la coopération économique bilatérale et régionale, permettant de sceller de nombreux accords stratégiques, d'engager des projets structurants et de fixer des objectifs ambitieux renforçant la position du pays à l'échelle internationale.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

2022: un rythme soutenu dans la consolidation de la politique sociale de l'Etat

L'année 2022 a connu un rythme soutenu en matière de concrétisation des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en ce qui concerne les mesures visant à améliorer le cadre de vie du citoyen et à renforcer la politique sociale de l'Etat, consacrée dans la Déclaration du 1er novembre 1954.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Banque extérieure d'Algérie : ouverture de 5 guichets pour les prestations de la finance islamique dans 4 wilayas

La Banque extérieure d'Algérie a ouvert jeudi cinq guichets pour les prestations de la finance islamique dans les wilayas de Mostaganem, Mascara (Mascara et Sig), Relizane et Tiaret.



Numérisation des services bancaires convention-cadre : CNEP-Banque Algérie Poste

Une convention-cadre portant sur la numérisation des services bancaires et des prestations offertes aux citoyens a été signée, jeudi à Alger, entre la CNEP-Banque et Algérie Poste. La convention-cadre a été signée par le DG de la CNEP-Banque, Samir Tamrabet, et celui d'Algérie-Poste, Louai Zidi, lors d'une cérémonie organisée au niveau du siège du ministère des Finances, en présence du ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali et du ministre des Postes et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, ainsi que des cadres des deux ministères et ceux d'Algérie-Poste et de la CNEP-Banque.



Banques publiques : Accélérer le déploiement de la finance islamique

Ces instructions ont été assignées lors d'une rencontre, tenue mercredi dernier, avec les directeurs généraux des banques publiques, au niveau du ministère et consacrée à l'évaluation des actions réalisées par ces banques dans le cadre du programme de modernisation du secteur bancaire, a précisé la même source.



Conseil de la Nation : 13 questions à 5 ministres

Le Conseil de la nation a abrité, jeudi, sous la présidence de M. Salah Goudjil, une séance plénière consacrée aux questions orales posées à des membres du gouvernement : Finances, Transports, Enseignement supérieur, Industrie et Agriculture.



L'état social

Le principal rôle de l'Etat est de libérer l'économie de la dépendance aux rentes issues des hydrocarbures et de mettre fin à toutes les entraves qui se dressent contre l'épanouissement de la société.



Modernisation du système bancaire : Digitalisation et finance islamique en priorité

Il faut diversifier l'offre de financement en direction des entreprises et des ménages... Besoin incontournable de la relance économique, la modernisation du secteur bancaire demeure l'instrument qui va permettre aux réformes d'avoir une réelle visibilité sur le terrain.



Partenariat public-privé : Une alliance pour relancer l'investissement

Un modèle susceptible de drainer des capitaux circulant dans le secteur informel. Une manière de responsabiliser le secteur privé en finançant des projets publics.



Le président Tebboune au Figaro : «L'Algérie est une puissance africaine»

Le président Tebboune dans un entretien accordé au quotidien français Le Figaro, annonçant à l'occasion qu'il se rendrait en France en 2023, en visite d'Etat. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a souligné qu'il était « urgent » d'ouvrir une nouvelle ère des relations bilatérales entre l'Algérie et la France, et que l'Algérie est une puissance africaine.

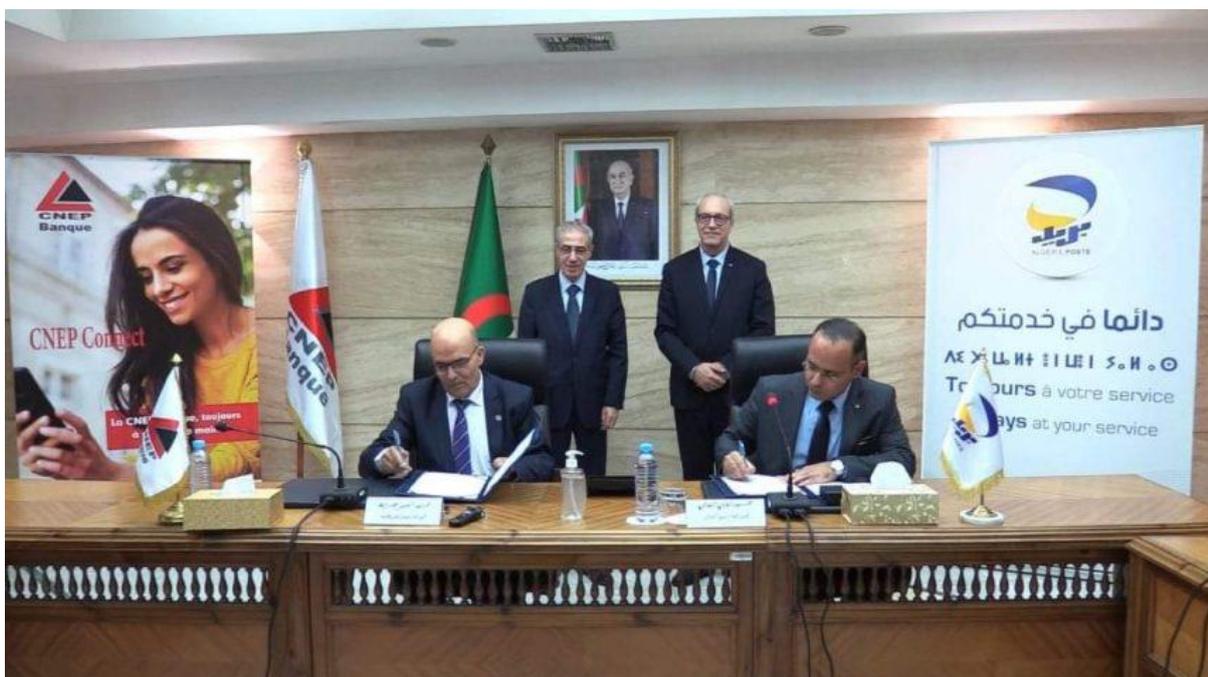


En prévision d'une récession mondiale généralisée : Des avantages collatéraux pour l'Algérie

La récession mondiale peut-elle être une opportunité pour le développement économique de l'Algérie et l'émancipation de la société algérienne? Dans un contexte géopolitique tendu, avec le conflit en Ukraine, celui en sourdine entre la Chine et les États-Unis dans la course à la domination mondiale et une Europe en crise, dépendante du prix des matières premières, il est clair que la récession à venir sera mondiale et généralisée.

Importation des véhicules de moins de 3 ans : Ce qu'il faut savoir

Une réduction de droits et de taxes conséquente est applicable sur les véhicules électriques. Une baisse de 80% du montant total de ces droits et taxes est prévue dans la loi de finances 2023 parue à la dernière édition du JO.



Accord cadre entre la Cnep Banque et Algérie Poste

La Banque nationale d'épargne et de prévoyance (Cnep-Banque) et la Société des postes d'Algérie ont signé un accord-cadre visant à numériser les services bancaires, qu'ils soient destinés aux banques ou accordés aux citoyens.

Finances : Les instructions de Kassali aux responsables des banques publiques

Le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali, a adressé un ensemble d'instructions aux responsables des banques publiques afin d'accélérer la numérisation du système bancaire et la voie de la modernisation des systèmes de paiement et de la diffusion de la banque islamique.



Cotation du dinar : L'Euro surclasse le dollar

Le marché interbancaire des changes d'Alger indique souligne que la monnaie européenne continue à reprendre ses bonnes performances et se placer au dessus du billet vert. En effet, sur le site de la Banque d'Algérie, il est mentionné que l'Euro s'échange respectivement contre 145.78 et 145.86 dinars pour le cours d'achat et de vente.



Marché des assurances : Une centrale des risques automobiles requise

Menant une étude au niveau de la SAA, la CASH, la CIAR et la TRUST, Zakia Dendane et Mohamed Chiti, respectivement des Universités de Tizi-ouzou et de Béjaïa, affirment que le marché algérien des assurances est «peu exploité, les chiffres indiquent clairement qu'il y a un potentiel important à saisir».



Finances : L'avant-projet de loi sur le partenariat public-privé bientôt soumis au gouvernement

Le ministre des Finances, Brahim-Djamel Kassali, a indiqué, jeudi dernier à Alger, que son département ministériel a achevé l'élaboration de l'avant-projet de loi sur le partenariat public-privé (PPP) qui sera soumis au gouvernement dans «les plus brefs délais».



Banques publiques : Kassali ordonne l'accélération de la digitalisation des systèmes de paiement

Le ministre des Finances, Brahim-Djamel Kassali, a instruit les responsables des banques publiques d'accélérer la digitalisation du système bancaire et le processus de modernisation des systèmes de paiement, ainsi que le déploiement de la finance islamique, a indiqué, jeudi dernier, un communiqué du ministère.



Numérisation des services bancaires : Signature d'une convention-cadre entre la CNEP et Algérie Poste

Une convention-cadre portant sur la numérisation des services bancaires et des prestations offertes aux citoyens a été signée, jeudi dernier, à Alger, entre la CNEP-Banque et Algérie Poste. La convention-cadre a été signée par le DG de la CNEP-Banque, Samir Tamrabet, et le DG d'Algérie Poste, Louai Zidi, lors d'une cérémonie organisée au niveau du siège du ministère des Finances, en présence du ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali, et du ministre des Postes et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, ainsi que des cadres des deux ministères et ceux d'Algérie Poste et de la CNEP-Banque.



BEA : Ouverture de 5 guichets de la finance islamique dans 4 wilayas

La Banque extérieure d'Algérie a ouvert, jeudi dernier, cinq guichets pour les prestations de la finance islamique dans les wilayas de Mostaganem, Mascara (Mascara et Sig), Relizane et Tiaret.



Perspectives politiques : L'année s'annonce laborieuse

Pour 2023, des perspectives politiques se dessinent dans la nouvelle Algérie, escomptée par tous. Après le parachèvement de l'édifice institutionnel qui s'est traduit par le renouvellement de toutes les structures de décision, le temps est venu de finaliser lois et textes réglementaires prévus dans le cadre de la Constitution.



Ménages : Le pouvoir d'achat consolidé

La hausse des salaires des travailleurs, décidée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, est l'acquis social le plus important de l'année 2023. Chose promise, chose due. Elle prend effet ce mois-ci après la promulgation de la loi de finances.



Numérisation des services bancaires : signature d'une convention-cadre entre la CNEP-Banque et Algérie Poste



Une convention-cadre portant sur la numérisation des services bancaires et des prestations offertes aux citoyens a été signée, jeudi à Alger, entre la CNEP-Banque et Algérie Poste.



Digitalisation et finance islamique: Les instructions de Kassali aux banques publiques

Le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali a instruit les responsables des banques publiques d'accélérer la digitalisation du système bancaire et le processus de modernisation des systèmes de paiement.



Banques publiques : Cap sur la digitalisation et la finance islamique

Le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali a instruit les responsables des banques publiques d'accélérer la digitalisation du système bancaire et le processus de modernisation des systèmes de paiement, ainsi que le déploiement de la finance islamique.



[Kassali : «Elaboration de formules d'actualisation et de révision de prix» : Hausse des cours des matières premières et réalisation des projets](#)

Le Code de l'Investissement publié fin juillet 2022 offre de nombreux avantages fiscaux, parafiscaux et financiers aux investisseurs nationaux intéressés par le lancement de nouveaux projets en Algérie, avec des partenaires publics ou privés. Jeudi dernier, le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali, a annoncé l'achèvement de l'élaboration de l'avant-projet de loi sur le partenariat public-privé (PPP) qui « sera soumis au Gouvernement dans les plus brefs délais », affirmant, devant les sénateurs que cet avant-projet de loi « vient officialiser et encadrer le nouveau mode de gestion du service public, tout en préservant les intérêts de l'Etat et des citoyens ».

Le Courrier
L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

[MODERNISATION DU SYSTÈME BANCAIRE ET FINANCE ISLAMIQUE : Les nouvelles instructions de Kassali](#)

Lors d'une rencontre tenue mercredi, avec les directeurs généraux des banques publiques, le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali, a instruit ces derniers d'accélérer la digitalisation du système bancaire et le processus de modernisation des systèmes de paiement. Le premier trésorier du pays a également ordonné à ces responsables d'accélérer le déploiement de la finance islamique.

LE JOUR
D'ALGÉRIE
Quotidien national d'information

[Des instructions ont été données aux directeurs des banques: Accélération de la digitalisation et déploiement de la finance islamique](#)

Les responsables des banques publiques ont été instruits d'accélérer la digitalisation du système bancaire ainsi que le déploiement de la finance islamique. Dans un communiqué, le ministère des Finances a fait état d'instructions données lors d'une rencontre tenue avec les directeurs généraux des banques publiques.



[Algérie Poste – CNEP : vers le changement de 4,4 millions de carnets contre des cartes bancaires](#)

Suite à une convention signée entre la CNEP et Algérie Poste, les livrets d'épargne seront remplacés par des cartes CIB. L'équipe de Dzair Daily vous en dit plus à cet égard dans la suite de ce nouveau numéro.



[Finance Islamique : la BEA offre des crédits « halal » pour l'achat de voitures](#)

Dans la poursuite de ses prestations relevant de la finance islamique, la Banque extérieure d'Algérie (BEA) lance des crédits « halal » pour permettre aux citoyens d'acheter des voitures. Dzair Daily vous en dit plus à ce sujet dans cet article du 30 décembre 2022.



[Véhicules de moins de 3 ans: Les droits de douane revus à la baisse](#)

Une baisse importante des droits de douanes pour les véhicules touristiques d'occasion et utilitaires électriques de moins de trois ans a été introduite dans la loi de finances 2023, publiée dans le Journal officiel n° 89.



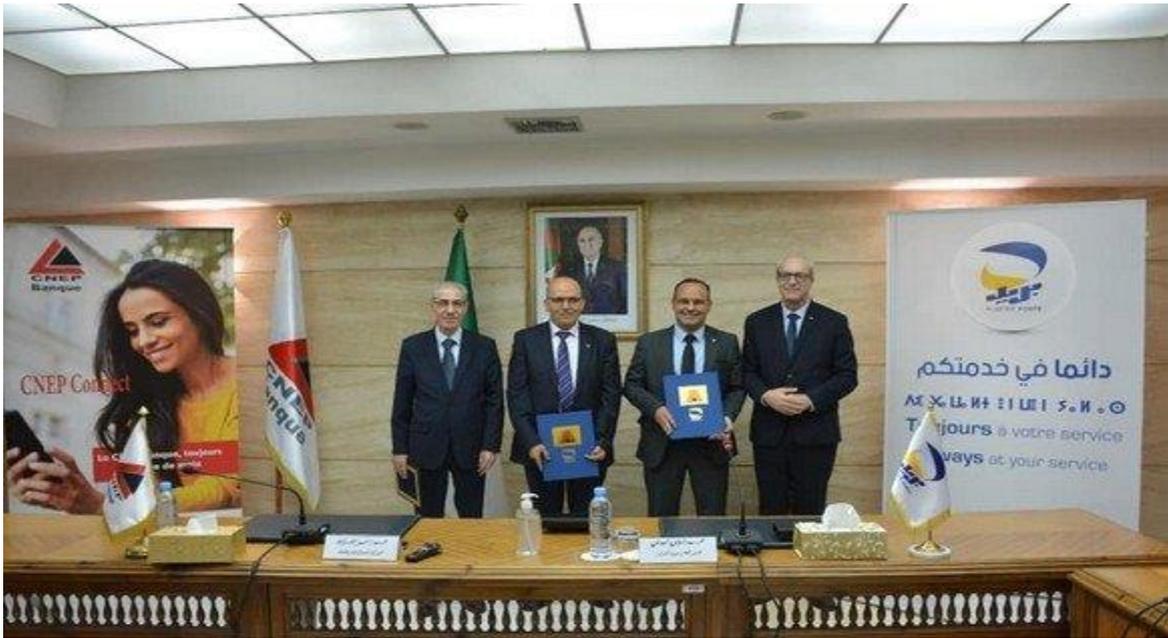
[Algérie Poste: Ouverture d'une agence digitale au centre-ville](#)

Dans le cadre de l'amélioration et de la modernisation de ses services, la direction d'Algérie Poste a ouvert une agence digitale au niveau de la rue des Sœurs Ben Slimane, ex-rue El Mounzar, au centre-ville d'Oran. L'agence a été mise en service dans le but de renforcer le réseau postal avec des agences numériques.

بنوك عمومية: كسالى يوجه تعليمات للاسراع برقمنة النظام المصرفى ونشر الصيرفة الإسلامية

وجه وزير المالية، إبراهيم جمال كسالى، تعليمات لمسؤولي البنوك العمومية من أجل تسريع رقمنة النظام المصرفى ومصار عصرنة أنظمة الدفع ونشر الصيرفة الإسلامية، حسبما أفادت به الوزارة اليوم الخميس في بيان لها.

رقمنة الخدمات البنكية: كساب-بنك و بريد الجزائر يوقعان اتفاقية اطار



وقع البنك الوطني للتوفير والاحتياط (كساب-بنك) و مؤسسة بريد الجزائر, اليوم الخميس بالجزائر العاصمة, على اتفاقية اطار ترمي الى رقمنة الخدمات البنكية سواء تلك الموجهة للبنوك أو الممنوحة للمواطنين.

وزير المالية يوجّه تعليمات للإسراع برقمنة النظام المصرفي ونشر الصيرفة الإسلامية

وجّه وزير المالية، إبراهيم جمال كسالي، تعليمات لمسؤولي البنوك العمومية من أجل تسريع رقمنة النظام المصرفي. ومسار عصرنة أنظمة الدفع ونشر الصيرفة الإسلامية.

“كتاب-بنك” و “بريد الجزائر” يوقعان إتفاقية لرقمنة الخدمات البنكية



وقّع البنك الوطني للتوفير والإحتياط “كتاب-بنك” و “مؤسسة بريد الجزائر”، على إتفاقية إطار ترمي إلى رقمنة الخدمات البنكية سواء تلك الموجهة للبنوك أو الممنوحة للمواطنين. وتم التوقيع على الإتفاقية الإطار من طرف المدير العام لكتاب-بنك سمير تمرابط. و المدير العام لبريد الجزائر لوي زيدي خلال حفل نظم بمقر وزارة المالية بحضور وزير المالية براهيم جمال كسالي. بالإضافة كذلك إلى وزير البريد والمواصلات السلكية واللاسلكية كريم ببيبي تريكي. وإطارات من الوزارتين و بريد الجزائر وبنك التوفير والاحتياط.



بريد الجزائر وكتاب بنك يقرران استبدال 4 ملايين دفتر بالبطاقات البنكية

قرر البنك الوطني لتوفير والاحيياط “كتاب” رفقة مؤسسة بريد الجزائر استبدال دفاتر الاحتياطات لأكثر من 4 ملايين زبون ببطاقات بنكية. وجاء هذا خلال توقيع “كتاب بنك” و بريد الجزائر على اتفاقية اطار ترمي إلى رقمنة الخدمات البنكية سواء تلك الموجهة للبنوك أو الممنوحة للمواطنين.



10 تعليمات جديدة من كسالى لمسؤولي البنوك العمومية

وجه وزير المالية، إبراهيم جمال كسالي، مجموعة من التعليمات لمسؤولي البنوك العمومية من أجل تسريع رقمنة النظام المصرفي ومسار عصنة أنظمة الدفع ونشر الصيرفة الإسلامية.



لجنة وزارية تحدّد كيفية مطابقة المركبات لمنع الغش والتجاوزات: سيارات أقل من 3 سنوات.. هذه الإجراءات ستسبق

الاستيراد

رغم صدور قانون المالية لسنة 2023 في الجريدة الرسمية، وهو إيدان بتطبيق المادة 66 التي تتيح استيراد سيارات أقل من 3 سنوات، وتحدّد الرسوم الجمركية المترتبة على المركبات بداية من الفاتح جانفي الجاري، إلا أن عملية الاستيراد ستخضع لتعليمات وزارية مشتركة يرتقب أن تصدر قريبا من طرف لجنة وزارية تضم عددا من القطاعات بصدد دراسة كيفية مطابقة هذه المركبات لشروط النوعية والجودة ومنع الغش.



تفاصيل جديدة في قانون المالية حول نظام المقاول الذاتي

حدّد قانون المالية 2023 الحدّ الأقصى لرقم الأعمال السنوي الخاصّ بنشاط المهنيين المستقلّين (الفريланسرز) في إطار قانون المقاول الذاتي. وينصّ القانون الصادر بتاريخ 29 ديسمبر في المادة الـ51 منه، على أن يستفيد من امتيازات القانون الأساسي للمقاول الذاتي، الناشطون الذين يحقّقون رقم أعمال سنوي لا يتجاوز 5 مليون دينار، أي 500 مليون سنتيم.



هذه تعليمات وزير المالية لمسؤولي البنوك العمومية

وجه وزير المالية، إبراهيم جمال كسالي، تعليمات لمسؤولي البنوك العمومية من أجل تسريع رقمنة النظام المصرفي ومسار عصرنة أنظمة الدفع ونشر الصيرفة الإسلامية. وأوضحت الوزارة في بيان لها، أن الوزير وجه تعليماته خلال لقاء، جرى بمقر الوزارة مع المدراء العاميين للبنوك العمومية، خصص لتقييم انجازات هذه البنوك في إطار برنامج تحديث النظام المصرفي.



صدور قانون المالية في الجريدة الرسمية

صدر قانون المالية لسنة 2023، بالجريدة الرسمية رقم 89 ، والذي وقعه، الأحد الفارط، رئيس الجمهورية عبد المجيد تبون. وتمت المصادقة على مشروع القانون في 22 نوفمبر المنصرم بالمجلس الشعبي الوطني، فيما صودق على النص يوم 8 ديسمبر الجاري بمجلس الأمة.

اتفاقية بين كتاب-بنك و بريد الجزائر



وقع البنك الوطني للتوفير والاحتياط (كتاب-بنك) ومؤسسة بريد الجزائر، على اتفاقية إطار ترمي إلى رقمنة الخدمات البنكية سواء تلك الموجهة للبنوك أو الممنوحة للمواطنين.

تفاصيل التخفيضات الجمركية على استيراد السيارات

وردت في العدد الأخير من الجريدة الرسمية ، ضمن قانون المالية 2023 تفاصيل التخفيضات الجمركية التي تخص استيراد السيارات أقل من 3 سنوات. القانون تضمن المادة 66 من القانون التي تأتي لتعدل أحكام المادة 110 من القانون رقم 19-14 المؤرخ في 11 ديسمبر سنة 2019 والمتضمن قانون المالية لسنة 2020 .

يُجدد إدارة الخدمة العمومية ويوظفها.. كسالي: مشروع قانون الشراكة بين القطاعين العام والخاص جاهز



أكد وزير المالية إبراهيم جمال كسالي، أن دائرته الوزارية انتهت من إعداد مشروع القانون التمهيدي المتعلق بالشراكة بين القطاعين العام والخاص، حيث سيتم عرضه على الحكومة في أقرب الأجل، موضحا في جلسة للأسئلة الشفوية بمجلس الأمة، أن المشروع يهدف إلى إضفاء الطابع الرسمي، على إدارة الخدمة العمومية وتأطيرها، مع الحفاظ على مصالح الدولة والمواطن.

PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

L'avant-projet de loi bientôt soumis au Gouvernement

Le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali, a indiqué lors d'une séance plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales que son département ministériel avait achevé l'élaboration de l'avant-projet de loi sur le partenariat public-privé (PPP) qui sera soumis au Gouvernement dans les plus brefs délais. Le ministre a précisé que cet avant-projet de loi vient officialiser et encadrer le nouveau mode de gestion du service public, tout en préservant les intérêts de l'État et des citoyens. Il s'agit d'un outil stratégique de gestion et de finance-

ment visant à améliorer la durabilité et la valeur des infrastructures et à assurer une meilleure gestion des services publics, en associant davantage les acteurs économiques spécialisés du secteur privé qui utilisent des méthodes innovantes. À une question sur les mesures prises par l'État pour remédier à la hausse des prix des matières premières pour la réalisation des projets, Kassali a précisé que l'élaboration des formules d'actualisation et de révision des prix des marchés du secteur du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique était du ressort du ministère de

l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. Eu égard à l'instabilité des prix des matières premières sur les marchés internationaux et à la hausse des prix matières et autres intrants utilisés dans la réalisation des projets d'équipements et de développement, une instruction a été émise par le Premier ministre en date du 28 juin 2022 portant mise en application des marchés publics. Cette instruction comprend des dispositions à même d'atténuer, d'éliminer et d'éviter les difficultés résultant de la mise en œuvre des marchés publics.

Ania Nch

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE PRÉSENTE SES VŒUX AU PEUPLE ALGÉRIEN

«L'année 2023 verra la poursuite du changement pour le mieux»

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELMADJID TEBBOUNE, a présenté, samedi dernier au soir, ses vœux au peuple algérien à l'occasion de l'avènement du Nouvel An 2023, souhaitant que cette année «soit celle de la consécration des souhaits et aspirations du peuple et de la poursuite du changement pour le mieux».

«L'année 2022, avec ce qu'elle a vu comme événements, décisions, indicateurs positifs et amélioration des conditions socioéconomiques, réalisés grâce à la détermination de tous les Algériennes et Algériens, tire à sa fin», a souligné le président Tebboune dans son message diffusé par la Télévision algérienne. «Avec l'avènement de la nouvelle année, que nous souhaitons meilleure que la précédente à tous les niveaux, une année qui verra la consécration des souhaits et aspirations du peuple algérien et la poursuite du changement pour le mieux. Puisse l'année 2023 être aussi celle de l'accroissement des investissements, une année prospère pour notre pays que nous voulons voir hissé aux plus hauts rangs», a-t-il ajouté. «Bonne année et meilleurs vœux à



tout le peuple algérien, sans oublier les membres de notre communauté nationale à l'étranger. Vive l'Algérie, digne et fière... Gloire à nos martyrs», a conclu le président Tebboune. A cette occasion également, le chef de l'Etat a adressé samedi der-

42
nier ses vœux aux membres de l'Armée nationale populaire, de la gendarmerie nationale, de la police, de la Protection civile, des Douanes et au corps médical. «Bonne année et meilleurs vœux à tous les officiers, sous-officiers et soldats de l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, notamment ceux stationnés aux frontières pour protéger le pays.

Puissiez-vous tous demeurer un rempart pour l'Algérie», a tweeté le président Tebboune. «Bonne année à tous les membres de la gendarmerie nationale, de la police, de la Protection civile et des Douanes... Meilleurs vœux à vous et à vos familles», a encore écrit le président de la République sur son compte twitter. Présentant ses vœux au corps médical, le président Tebboune a écrit : «Toute mon admiration à l'armée blanche... Bonne année et meilleurs vœux.»

ÉNERGIE, TRANSPORTS, TOURISME, PRESSE... : LES GRANDS CHANTIERS DE 2023

De l'avis d'experts en politique et en économie, 2023 s'annonce sous de très bons auspices pour l'Algérie. Année de la consolidation des consécration telle que décrite par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, 2023 constituera, à coup sûr, une étape charnière dans l'évolution notable de l'Algérie nouvelle, résolument engagée dans la voie du développement et de la prospérité. Sur instruction du chef de l'Etat, le terrain a été ballisé notamment pour la relance du secteur économique, et ce, à travers le renforcement du

dispositif juridique (loi de finances, code de l'investissement, loi sur l'auto-entrepreneuriat...). Tout a été mis en place pour garantir le meilleur climat pour les investisseurs, nationaux ou étrangers. Et ce n'est pas que dans le domaine économique où les voyants sont au vert. Que ce soit en politique, nationale et internationale, dans les secteurs de la justice, du tourisme ou encore dans celui de la communication, une dynamique supplémentaire est attendue afin de soutenir la cadence enclenchée depuis l'investiture du président Tebboune à la tête de l'Etat, traduisant ainsi la mise en œuvre

effective de ses 54 engagements. Des engagements dont le centre d'intérêt porte sur l'amélioration du cadre de vie du citoyen, lequel, grâce au renforcement notamment du pouvoir d'achat à travers, entre autres, la revalorisation salariale, abordera 2023 dans la quiétude et avec optimisme surtout. Sur cette question justement, le chef de l'Etat a promis davantage d'acquis sociaux dans les années à venir, non sans insister sur la détermination de l'Etat à garantir aux citoyens de meilleures conditions de vie. Un objectif escompté à travers les grands chantiers prévus dans l'agenda

^{H 2}
des pouvoirs publics pour l'année en cours. Dans ce dossier, nos collaborateurs évoquent les décisions, les nouveaux projets qui vont façonner le quotidien de l'Algérie et de l'économie au cours des prochains mois, brassant plusieurs secteurs d'activités. Ils nous rappellent qu'en matière de développement du rail, de médias, de prise en charge du pouvoir d'achat, de tourisme, la réforme se décline en actions concrètes durant une année où la priorité sera celle d'offrir des raisons de croire et des moyens de bâtir.

■ A. G.

BANQUES PUBLIQUES

M. Kassali ordonne l'accélération de la digitalisation et le déploiement de la finance islamique

«Le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali a instruit les responsables des banques publiques d'accélérer la digitalisation du système bancaire et le processus de modernisation des systèmes de paiement, ainsi que le déploiement de la finance islamique», a indiqué jeudi un communiqué du ministère.

«Ces instructions ont été assignées lors d'une rencontre, tenue mercredi avec les directeurs généraux des banques publiques, au niveau du ministère et qui a été consacrée à l'évaluation des actions réalisées par ces banques dans le cadre du programme de modernisation du secteur bancaire», a précisé la même source.

«Lors de cette réunion, les principaux axes examinés concernent la digitalisation du système bancaire, l'accélération du processus de modernisation des systèmes de paiement pour un usage accru des moyens de paiement moderne, le déploiement de la finance islamique et la densification du réseau bancaire pour un accès équitable aux services bancaires par les citoyens sur tout le territoire national», a ajouté le document.

Cette rencontre a permis de faire le point sur les réalisations enregistrées au niveau de chaque banque et à cerner les axes d'amélioration et les orientations qui en

découlent pour faire aboutir les actions engagées dans les meilleurs délais et hisser les pratiques bancaires à un niveau plus haut de performances, a fait savoir le ministère. Dans ce cadre, M. Kassali a instruit «les responsables des banques publiques à l'effet d'inscrire dans leurs priorités ces axes de modernisation et de consacrer tous les moyens humains et matériels nécessaires à la réalisation de ces actions, suivant les échéances arrêtées.»

Selon le ministère, cette réunion a permis aussi de dégager les principales orientations portant sur l'intensification des actions de digitalisation des services bancaires pour répondre aux attentes d'une clientèle de plus en plus exigeante à travers la multiplication des agences digitales, l'équipement de l'ensemble des réseaux d'agences en distributeurs automatiques de billets, la généralisation du placement des terminaux de paiement électronique (TPE) auprès des commerçants, ainsi que la réduction des délais de remise des cartes bancaires CIB aux clients.

Il a été demandé, également, aux banques publiques d'accélérer le processus d'approvisionnement en cartes bancaires CIB, exclusivement, auprès de prestataires locaux, dont Algérie poste,

ce qui permettra de développer la production locale et de réduire les importations, a mentionné le communiqué.

Les responsables des banques publiques ont été aussi instruits d'accélérer le déploiement de nouvelles agences pour la couverture de l'ensemble du territoire national, plus particulièrement les wilayas du sud nouvellement créées, de diversifier l'offre de financement en direction des entreprises et des ménages, notamment par la généralisation des produits de la finance islamique, à travers le lancement de nouveaux produits, adaptés aux besoins de la clientèle, la poursuite de l'extension du réseau de guichets islamiques et l'intensification des actions de communication afin de vulgariser les avantages offerts par les produits de la finance islamique.

Le ministre des Finances a demandé, en outre, aux responsables des banques publiques d'améliorer la qualité de la prise en charge des demandes de financement de la clientèle, à travers le raccourcissement des délais de traitement des dossiers de crédit par la digitalisation du processus (demande, transmission et traitement en ligne), et d'offrir des services de conseil et d'assistance nécessaires à la réalisation de leurs projets.

R.N.

BANQUES PUBLIQUES

Kassali ordonne l'accélération de la digitalisation et le déploiement de la finance islamique

Le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali a instruit les responsables des banques publiques d'accélérer la digitalisation du système bancaire et le processus de modernisation des systèmes de paiement, ainsi que le déploiement de la finance islamique, a indiqué jeudi un communiqué du ministère.

Ces instructions ont été assignées lors d'une rencontre, tenue mercredi avec les directeurs généraux des banques publiques, au niveau du ministère et qui a été consacrée à l'évaluation des actions réalisées par ces banques dans le cadre du programme de modernisation du secteur bancaire, a précisé la même source.

Lors de cette réunion, les principaux axes examinés concernent la digitalisation du système bancaire, l'accélération du processus de modernisation des systèmes de paiement pour un usage accru des moyens de paiement moderne, le déploiement de la finance islamique et

la densification du réseau bancaire pour un accès équitable aux services bancaires par les citoyens sur tout le territoire national, a ajouté le document.

Cette rencontre a permis de faire le point sur les réalisations enregistrées au niveau de chaque banque et à cerner les axes d'amélioration et les orientations qui en découlent pour faire aboutir les actions engagées dans les meilleurs délais et hisser les pratiques bancaires à un niveau plus haut de performances, a fait savoir le ministère.

Dans ce cadre, M. Kassali a instruit "les responsables des banques publiques à l'effet d'inscrire dans leurs priorités ces axes de modernisation et de consacrer tous les moyens humains et matériels nécessaires à la réalisation de ces actions, suivant les échéances arrêtées".

Selon le ministère, cette réunion a permis aussi de dégager les principales orientations portant sur l'intensification des actions de digitalisation des services

bancaires pour répondre aux attentes d'une clientèle de plus en plus exigeante à travers la multiplication des agences digitales, l'équipement de l'ensemble des réseaux d'agences en distributeurs automatiques de billets, la généralisation du placement des terminaux de paiement électroniques (TPE) auprès des commerçants, ainsi que la réduction des délais de remise des cartes bancaires CIB aux clients.

Il a été demandé, également, aux banques publiques d'accélérer le processus d'approvisionnement en cartes bancaires CIB, exclusivement, auprès de prestataires locaux, dont Algérie poste, ce qui permettra de développer la production locale et de réduire les importations, a mentionné le communiqué.

Les responsables des banques publiques ont été aussi instruits d'accélérer le déploiement de nouvelles agences pour la couverture de l'ensemble du territoire national, plus particulièrement les wilayas du sud nouvellement créées, de

diversifier l'offre de financement en direction des entreprises et des ménages, notamment par la généralisation des produits de la finance islamique, à travers le lancement de nouveaux produits, adaptés aux besoins de la clientèle, la poursuite de l'extension du réseau de guichets islamiques et l'intensification des actions de communication afin de vulgariser les avantages offerts par les produits de la finance islamique.

Le ministre des Finances a demandé, en outre, aux responsables des banques publiques d'améliorer la qualité de la prise en charge des demandes de financement de la clientèle, à travers le raccourcissement des délais de traitement des dossiers de crédit par la digitalisation du processus (demande, transmission et traitement en ligne), et d'offrir des services de conseil et d'assistance nécessaires à la réalisation de leurs projets, a-t-on souligné de même source.

BANQUES PUBLIQUES

Kassali instruit d'accélérer la digitalisation du système bancaire

NR 2

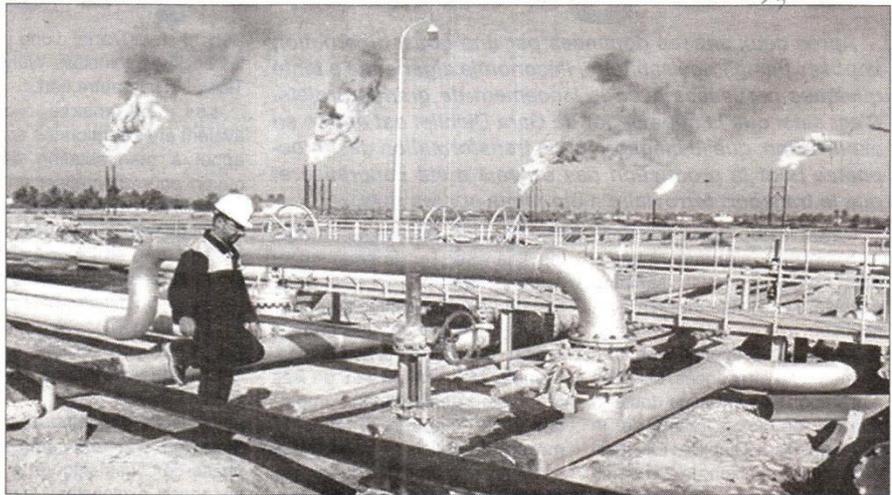
Le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali a instruit les responsables des banques publiques d'accélérer la digitalisation du système bancaire et le processus de modernisation des systèmes de paiement, ainsi que le déploiement de la finance islamique. Ces instructions ont été assignées lors d'une rencontre, tenue mercredi avec les directeurs généraux des banques publiques, au niveau du ministère et qui a été consacrée à l'évaluation des actions réalisées par ces banques dans le cadre du programme de modernisation du secteur bancaire.

UNE CROISSANCE DE 5% ET UN PIB DE 200 MILLIARDS \$

Les ambitions pour 2023

Après l'année 2022, dédiée à la mise en place du cadre légal auquel ne manquent que les deux jalons que sont l'adaptation de la loi sur la monnaie et le crédit au nouvel environnement économique et le texte consacrant le partenariat public-privé, place nette est désormais faite pour la traduction en 2023 des ambitions par les actes.

Encore largement dépendante des prix des hydrocarbures, l'Algérie aura vécu, à l'instar de tous les pays producteurs, une année chargée en temps forts, marquée par un envol des prix du pétrole et du gaz venu telle une bénédiction pour l'État, engagé dans une série de réformes nécessitant des moyens financiers conséquents pour, à terme, sortir l'économie du pays de la dépendance de la rente pétrogazière et ainsi instaurer en Algérie un nouvel ordre économique. 2023 s'annonce au travers des objectifs annoncés comme l'année du début de la matérialisation des ambitions clairement établies. Il s'agira d'abord et avant tout, selon la feuille de route tracée par le chef de l'État, d'instaurer une nouvelle ère qui fera de l'Algérie un pays apte à faire partie des puissances montantes de ce monde grâce à ses performances économiques. L'objectif décliné est



d'atteindre un PIB en valeur équivalent à 200 milliards de dollars avec une croissance de 5%. Un immense challenge qui, la conjoncture ayant marqué 2022 aidant, a vu ses premières esquisses prendre forme avec les performances réalisées dans l'industrie pétrogazière et le redéploiement de Sonatrach à travers la relance de l'investissement dans l'amont, seule ou en partenariat avec des partenaires qui ont redécouvert la destination Algérie, à l'instar du trio formé par l'américain Occidental Petroleum, l'italien Eni et le Français Total Énergies, liés avec la compagnie nationale des hydrocarbures pour un contrat de 4 milliards de dollars destiné au développement du périmètre gazier de Berkine. Selon un chiffre révélé il y a

moins de deux semaines, l'Algérie a porté ses exportations de gaz à 56 milliards de mètres cubes, un volume appelé à augmenter, le président de la République ayant fixé la barre à 100 milliards de mètres cubes à atteindre pas plus tard que 2023. Un réel exploit de la part de Sonatrach qui pourrait capitaliser son effort de production eu égard aux perspectives annonçant une nouvelle ruée mondiale sur le gaz et le pétrole avec le retour du grand consommateur qu'est la Chine après s'être fait discrète en raison de la politique de restrictions dues à la pandémie.

En attendant de s'enrichir dans pas longtemps avec la très attendue loi amendée sur la monnaie et le crédit, la mise en pratique de tout le cadre juri-

dique, au travers notamment du nouveau texte régissant l'investissement, l'on escompte en haut lieu porter la production hors hydrocarbures à des niveaux tels que désormais la barre a été fixée à 10 milliards de dollars d'exportations en dehors des produits du pétrole et du gaz. Il s'agira, de la sorte, de renouer avec des états financiers plus encore marquants, même si personne ne pourrait qualifier de banal celui réalisé quelques semaines avant la fin 2022, lorsqu'il a été fait état d'un excédent de 17,7 milliards de dollars de la balance commerciale, alors qu'il n'était que de 1,1 milliard de dollars à la fin 2021, et un excédent de la balance des paiements de 11,3 milliards de dollars, soit plus de 6% du PIB.

Azedine Maktour

IMPORTATION DE VÉHICULES, IMPÔTS, TAXES...

Les mesures phares qui entrent en vigueur

Signée et publiée dans le Journal officiel, la loi de finances 2023 est entrée en vigueur dès hier. Ses dispositions prévoient des mesures devant booster les investissements avec des allègements consentis pour les entreprises projetant d'effectuer des placements dans des start-up ou des incubateurs, la possibilité d'importer des chaînes de production de moins de cinq ans. Pour le grand public, il est désormais possible d'importer des véhicules de moins de trois années. Ceux roulant au diesel ne sont pas concernés.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Depuis hier, la loi de finances 2023 est entrée en vigueur après sa signature puis sa publication au *Journal officiel*. Le texte prévoit des mesures essentiellement centrées sur la relance de l'investissement. Le grand public n'aura néanmoins retenu du débat autour du texte que la question de l'importation des véhicules. C'est désormais possible pour les particuliers de le faire puisque l'article 66 de la loi de finances stipule qu'«est autorisé le dédouanement pour la mise à la consommation, des véhicules de tourisme d'occasion et utilitaires électriques et ceux à moteur à piston à allumage par compression (essence) ou hybrides (essence et électrique) de moins de trois ans importés par les particuliers résidents, une fois tous les trois ans pour leur usage personnel, sur leur devise propre». Les taxes et droits de douane sont réduits à

hauteur de 80% pour les véhicules électriques, de 50% pour les véhicules à essence ou hybrides.

Pour la sphère économique, les mesures s'articulent autour de sphère fiscale avec des changements notamment en ce qui concerne la disposition faisant obligation aux entreprises de réinvestir 30% des montants correspondant aux exonérations au titre de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) et la taxe sur l'activité professionnelle (TAP).

Le texte précise en effet que «le réinvestissement s'effectue sous forme d'acquisition d'actifs, matériels ou immatériels, entrant directement dans les activités de production, d'acquisition des titres de placements ; d'acquisition d'actions, de parts sociales ou de titres assimilés, permettant la participation dans le capital d'une autre société de production de biens, de travaux publics et de bâtiment ou de services, de participation dans le capital d'une entreprise disposant du label start-up ou incubateur».

Les entreprises créées dans le cadre de partenariat public-privé ou avec un partenaire étranger sont exonérées de l'obligation de réinvestir ces avantages fiscaux. Pour promouvoir l'esprit entrepreneurial, les personnes physiques qui réalisent un chiffre d'affaires de moins de 5 millions de dinars par an seront désormais éligibles à la loi sur l'auto-entrepreneur et soumises à l'impôt forfaitaire unique (IFU) à hauteur de 5% sur le chiffre d'affaires quelle que soit la nature de leur activité.

Autre mesure prise en direction des entreprises, la possibilité du dédouanement

des chaînes et matériels de production de moins de cinq ans et des équipements et matériel agricoles de moins de sept ans, l'allègement de la taxe sur les véhicules de transport du personnel des entreprises et l'exonération de l'IBS des coopératives de la pêche et d'aquaculture et des fédérations agréées.

Toujours en matière de fiscalité, la loi de finances prévoit le paiement des impôts à travers les canaux bancaires en fixant le plafond à hauteur d'un million de dinars pour renforcer l'inclusion financière et économique, soutenir les efforts de l'administration des impôts dans la lutte contre le blanchiment d'argent et réduire les risques pouvant résulter de l'utilisation de faux billets.

En matière de commerce extérieur, les exonérations fiscales seront élargies aux opérations d'importation des véhicules hybrides et électriques, à l'exonération de l'importation des marchandises, dans le cadre du troc frontalier.

Enfin, la loi de finances prévoit que «les agents de l'administration fiscale peuvent procéder à la vérification approfondie de la situation fiscale d'ensemble des personnes physiques ayant leur domicile fiscal en Algérie, au regard de l'impôt sur le revenu global et de l'impôt sur la fortune, qu'elles y aient ou non des obligations au titre de ces deux impôts. Peuvent également être soumises à cette vérification, les personnes n'ayant pas leur domicile fiscal en Algérie, lorsqu'elles ont des obligations au titre de ces mêmes impôts».

N. I.

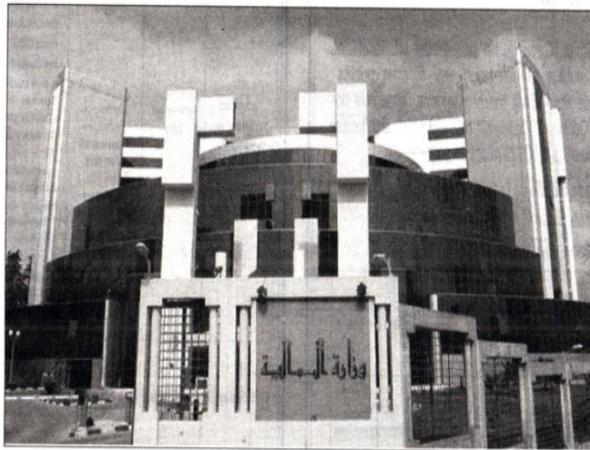
SYSTÈME FINANCIER

L'arsenal juridique s'adapte

Trop souvent décrié, le système financier a longtemps été montré du doigt et accusé de ne pas s'adapter aux changements qu'a connus l'économie nationale au fil des années. Pour y remédier, l'arsenal juridique change avec l'adoption toute récente de la loi sur la monnaie et le crédit et celle relative aux règles de la comptabilité publique et de gestion financière.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Les perspectives s'annoncent meilleures pour le système financier. Le dernier Conseil des ministres de l'année qui s'achève a approuvé la nouvelle mouture de la loi sur le crédit et la monnaie. Le texte datait de 2003 et n'était plus du tout en adéquation avec les changements qu'a connus l'économie nationale au fil des années.

À travers les amendements introduits, le texte ambitionne de renforcer la gouvernance du système bancaire et de la Banque d'Algérie en particulier. Il vise à renforcer la gestion transparente, tout en conférant au conseil de la monnaie et du crédit de nouvelles prérogatives lui permettant d'accompagner les transformations que connaît l'environnement bancaire. Il est question d'élargir ses prérogatives en matière d'agrément des banques d'investissement, des banques numériques, des prestataires de services de



paiement et des courtiers indépendants, et d'autoriser l'ouverture des bureaux de change, tout le rôle de la commission bancaire en tant qu'autorité de supervision et instance judiciaire et administrative.

Le texte prévoit la création d'une commission nationale de paiement chargée de l'élaboration du projet de stratégie nationale de développement des moyens de paiement scripturaux et du suivi de son exécution pour renforcer les transactions bancaires et l'inclusion financière.

Le système financier se renforce également à travers l'adoption du projet de loi

relative aux règles de la comptabilité publique et de gestion financière, un texte a été élaboré en application des dispositions de l'article 65 de la loi organique n 18-15 du 2 septembre 2018 relative aux lois de finances. Le texte vise le passage progressif de la comptabilité de recettes et des dépenses vers une comptabilité de type patrimoniale, marquant ainsi la transition vers la logique de gestion par objectif, axée sur la performance et l'efficacité. Il s'agit de faire de la nouvelle comptabilité de l'État, une source d'information pour les gestionnaires et un outil d'aide à la prise de décision

lors de l'établissement des prévisions et l'évaluation des politiques publiques.

La réforme du système financier figurait parmi les priorités du plan d'action du gouvernement pour pouvoir «disposer d'un secteur bancaire et financier performant, moderne et accessible, de sorte à améliorer son attractivité et accroître sa contribution au développement de l'économie nationale». Cela devait passer par la professionnalisation des différents acteurs et l'amélioration de la gouvernance, à travers la densification du réseau bancaire et des assurances pour assurer un accès aux mêmes prestations sur tout le territoire national, le déploiement des banques algériennes à l'étranger, la digitalisation et l'internationalisation du système bancaire algérien.

La réforme envisagée doit surtout servir de starter pour un meilleur accompagnement des investisseurs désireux de conquérir les parts de marché à l'export en passant par «la restructuration des bilans des banques et la restauration de leur solvabilité, la réactivation du rôle du taux d'intérêt, comme instrument indirect de la politique monétaire et la captation de la masse monétaire circulant dans le secteur informel, par la restauration de la confiance du citoyen en ses institutions financières et bancaires». Des objectifs que le gouvernement espère atteindre avec le parachèvement de l'arsenal juridique.

N. I.

وزير المالية إبراهيم جمال كسالي

"القانون التمهيدي المتعلق بالشراكة بين القطاعين العام والخاص جاهز"



● أوضح وزير المالية، إبراهيم جمال كسالي، أن دائرته الوزارية انتهت من إعداد مشروع القانون التمهيدي المتعلق بالشراكة بين القطاعين العام والخاص، حيث سيتم عرضه على الحكومة في أقرب الأجل.

وقال كسالي خلال جلسة علنية بمجلس الأمة، إن مشروع هذا القانون يأتي من "أجل إضفاء الطابع الرسمي على هذا الشكل الجديد لإدارة الخدمة العمومية وتأميرها، مع الحفاظ على مصالح الدولة والمواطن".

ويعتبر هذا الشكل الجديد "أداة إدارة وتمويل استراتيجية لتحسين مدة صلاحية وكذا قيمة البنى التحتية، ولضمان إدارة أفضل للخدمات العمومية عن طريق الرفع من نسبة إشراك الفاعلين الاقتصاديين المتخصصين من القطاع الخاص الذين يستخدمون أساليب مبتكرة"، حسب ما جاء في رد

الوزير على سؤال شفوي لعضو مجلس الأمة عبد الناصر حمود (حزب جبهة التحرير الوطني) يتعلق بتسجيل العمليات المتعلقة بصيانة المنشآت وتخصيص بند في قانون المالية للتكفل بهذا الجانب. وأعلن الوزير في ذات السياق، عن الشروع فعلياً في دراسة إمكانية إشراك القطاع الخاص في إدارة وصيانة البنية التحتية الإدارية والاقتصادية العمومية.

وفي رده عن سؤال عضو مجلس الأمة، أحمد بناي (الثلاث الرئاسي) بخصوص الإجراءات المتخذة لتسريع عملية مسح الأراضي والرفع من نجاعتها في تطهير الملكية العقارية، كشف السيد كسالي، أنه تمت تغطية إلى غاية 30 نوفمبر 2022، في إطار هذه العملية حوالي 15.5 مليون هكتار في المناطق الريفية، أي ما يعادل نسبة 93 بالمائة من الأهداف المسطرة، بينما تمت تغطية حوالي 347 ألف هكتار في المناطق الحضرية، أي ما يعادل 68

الديمقراطي)، عن أسباب تأخر الدولة لاستدراك ارتفاع أسعار المواد الأساسية لإنجاز المشاريع، أوضح كسالي أن إعداد الأرقام الاستدلالية للأجور والمواد المستعملة في صيغ تحيين ومراجعة أسعار الصفقات لقطاع البناء والأشغال العمومية والري، هي من اختصاص وزارة السكن والعمران والمدينة.

وأفاد أنه "في سياق عدم استقرار أسعار السلع الأساسية في الأسواق الدولية وارتفاع أسعار المواد والمدخلات الأخرى التي تدخل في إطار إنجاز مشاريع التجهيزات والتنمية، تم إصدار تعليمية عن السيد الوزير الأول رقم 255 بتاريخ 28 يونيو 2022 تتعلق بتنفيذ الصفقات العمومية".

وأوضح أن هذه التعليمية "تتضمن تدابير يمكن أن تخفّف وتزيل وتنفذ الصعوبات والآثار الناجمة في سياق تنفيذ الصفقات العمومية".

ح.ح

بالمائة من الأهداف المسطرة. وذكر الوزير في ذات السياق، بتتصيب شبك موحد على مستوى كل محافظة عقارية للتكفل بطلبات الحصول على الدفاتر العقارية. وقد بلغ عدد طلبات الدفتر العقاري المستلمة خلال الفترة الممتدة من يناير إلى نهاية نوفمبر 2022 حوالي 145 ألف طلب، فيما بلغ عدد الدفاتر العقارية المعدة حوالي 120 ألف طلب، أي ما يعادل نسبة 83.19 بالمائة من الطلبات. وأضاف أن عدد الدفاتر العقارية المسلمة بلغ حوالي 95 ألف دفتر، أي ما يعادل نسبة 79.13 بالمائة من عدد الدفاتر المعدة. وأشار الوزير إلى أن عملية مسح الأراضي تمثل آلية تسمح بتغطية شاملة لمجمل العقارات، سواء تعلق الأمر بعقارات مسندة أو غير مسندة، والتي تتبعها عملية الترقيم العقاري.

وفي رده عن سؤال عضو مجلس الأمة علي طالبني (التجمع الوطني

الحكومة تحصرها في مركبات البنزين والمحركات الهجينة والكهربائية

قانون المالية يرسم استيراد السيارات أقل من 3 سنوات

• زبدي لـ "الخبر": الرهان الأكبر على استيراد السيارات الجديدة

فتحت الحكومة الباب لاستيراد الخواص للسيارات المستعملة الأقل من ثلاث سنوات، ليضاف إلى الإجراءات المتخذة في هذا الشأن، على غرار صدور دقاتر الشروط الخاصة باستيراد السيارات الجديدة من طرف الوكلاء المعتمدين وكذا تركيب السيارات على مستوى المصانع المحلية، في إطار تحقيق التوازن في السوق الوطنية ودفع الأسعار نحو التراجع.



سعيد بشار

● ضمن هذا السياق، يؤكد قانون المالية لسنة 2023 الصادر في العدد الأخير من الجريدة الرسمية رقم 89، الموقع من قبل رئيس الجمهورية عبد المجيد تبون، جملة من التخفيضات تتعلق بتحمل الأعباء الجمركية خلال عمليات استيراد السيارات الأقل من ثلاث سنوات، ذكرتها المادة 66 من قانون المالية في فصله الخاص بالأحكام الجمركية حول تخفيض الرسوم الجمركية بخصوص استيراد السيارات المستعملة.

وفي هذا الإطار، قال رئيس الجمعية الوطنية لحماية المستهلك، مصطفى زبدي، إن رفع هذه المدة إلى 5 سنوات بدلا من 3 سنوات فقط، كانت ستكون لها فائدة أكبر، لتحقيق التوازن المنشود على مستوى الحظيرة الوطنية، من منطلق أن أسعار السيارات محل الاستيراد ستكون أكثر تنافسية بالمقارنة مع أسعار المركبات المتداولة في السوق الوطنية، لاسيما وأن المواطنين سيعتمد على أمواله الخاصة من العملة الصعبة لإتمام الصفقة، التي قد تضطره إلى الاستنجاد بالسوق الموازية.

وعلى هذا الأساس، أكد زبدي في تصريح لـ "الخبر" على أن منظّمته أحت في وقت سابق إلى الدعوة لرفع هذه المدة إلى 5 سنوات، على أنه استدرك بالقول "قد يكون للمشرع الجزائري مبرراته في تحديد هذه المدة بثلاث سنوات"، مضيفا أن خطوة كهذه تكشف على أقل تقدير عن وجود إرادة للسلطات العمومية الوصية لإيجاد الحلول المناسبة لهذا الملف، ولو بشكل تدريجي. أما بالنسبة لحصر السيارات المعنية بالاستيراد في تلك

الخاص وعلى حساب عملتهم الخاصة. وذكرت المادة القانونية أنه تتم جمركة هذه السيارات مع دفع مجموع الحقوق والرسوم المستحقة بموجب القانون العام؛ فبالنسبة للسيارات الكهربائية، مع تخفيض 80 في المائة من مبلغ مجموع الحقوق والرسوم. أما الحقوق المفروضة على السيارات ذات محرك بمكبس وإيقاد شرارة (بنزين) أو هجين (بنزين وكهرباء)، فتحدد بناء على سعة المحرك، ومن ثمة فإن السيارات التي تساوي أو تقل سعة أسطوانتها عن 1800 سم تستفيد من تخفيض 50 في المائة من مبلغ مجموع هذه الحقوق والرسوم. أما المركبات التي تتفوق سعة أسطوانتها 1800 سم، فتستفيد من تخفيض 20 في المائة من مبلغ مجموع هذه الحقوق والرسوم.

الوكلاء المعتمدين، إذ من شأنها أن تدفع الأسعار إلى التراجع بشكل فعلي، بينما يأتي استيراد السيارات المستعملة الأقل من ثلاث سنوات في الخانة الثانية. وحسب ما جاء في المادة 66 من قانون المالية لسنة الجارية المعدلة لأحكام المادة 110 من القانون رقم 19-14 الصادر شهر ديسمبر سنة 2019، المتضمن قانون المالية لسنة 2020، مجموعة من التفاصيل في تطبيق الأعباء الجمركية، إذ يعرض بجمركة السيارات المستعملة السياحية والنفعية الكهربائية، وتلك ذات محرك بمكبس وإيقاد شرارة (بنزين) أو هجين (بنزين وكهرباء) التي تقل عن 3 سنوات، من أجل طرحها للاستهلاك، والمستوردة من طرف الأفراد المقيمين مرة كل 3 سنوات، والموجهة لاستعمالهم

المستعملة للبنزين، وكذا السيارات الكهربائية والهجينة، فقد توقع المتحدث أن المواطن أو المستهلك الجزائري لن ينامر في الوقت الراهن في استيراد هذا النوع من السيارات، خاصة وأن الظروف الحالية لا تتكيف معها، على غرار عدم توفر محطات البنزين المخصصة لهذا الأمر، غير أن زبدي عّلل هذا الأمر بضرورة أن تكون دقاتر الشروط ثابتة، وبالتالي فإن هذه الخطوة تحضيرية لمرحلة لاحقة، تتماشى والتوجهات التي تعرفها أوروبا حاليا، إذ تسير بخطى ثابتة نحو التخلص من أنواع الوقود الأكثر تلويثا، على غرار الديزل. ومن الناحية المقابلة، قال مصطفى زبدي إن الرهان الأكبر لجمعية حماية المستهلك في تجسيد التوازن في سوق السيارات محليا؛ يقوم على استيراد المركبات الجديدة من طرف

2022 .. سنة تسريع الرقمنة بالجزائر

إطلاق البوابة الحكومية ومنصة المستثمر

الاقتصادية وضمان شفافية المساعي الواجب اتخاذها. ولم يكن إنجاز هاتين المنصتين الرقميتين ممكنا إلا بفضل الجهود التي تبذلها السلطات العمومية الرامية إلى تطوير البنية التحتية للاتصالات السلكية واللاسلكية التي تركز على تصوّر استباقي مع إطلاق استثمارات هامة وذات جودة، لاسيما في مجال الربط بالشبكة الدولية ذات التدفق العالي وزيادة القدرات الاستيعابية لشبكة الانترنت الثابتة والمتنقلة.

وبالفعل، زادت الجزائر بشكل معتبر في سعة النطاق الترددي الدولي إلى 7,8 تيرابايت في الثانية، بينما كانت تقدر بـ 2,8 تيرابايت في الثانية سنة 2021 و1,5 تيرابايت في الثانية سنة 2020، ما سمح لها بتوفير الظروف المناسبة للدفع بالبرنامج الوطني للرقمنة.

وكان هذا الإجراء مرفوقا بزيادة أخرى في سرعة التدفق وصلت إلى 300 ميغابايت لاسيما للعروض الإقامة ما سمح بتحسين نوعية الخدمة والربط لفائدة جميع المستخدمين.

وزارية، للمواطنين الخواص والمهنيين، معلومات مفصلة حول جميع الإجراءات والخدمات العمومية والمعلومات الحكومية والإلكترونية وغير الإلكترونية.

ويدل ذلك على الأهمية التي توليها السلطات العليا للبلاد لمجال الرقمنة قصد تسهيل مهمة المواطن وتجنبيه قيود البحث عن خدمات عمومية رقمية وضياغ الوقت من خلال استشارة عدة مواقع رسمية أو بوابات قطاعية.

وتمثل المشروع الهام الآخر الذي تم تحقيقه في المنصة الرقمية للمستثمر التي تم إطلاقها شهر أكتوبر الماضي، والتي تعزز وتدعم القطاع الاقتصادي الذي تم تصنيفه هذه السنة أولوية وطنية.

وتسمح هذه المنصة التي عرفت منذ إطلاقها اهتماما بالغاً من طرف المستثمرين (أكثر من 200 مشروع مسجل) بتوجيه ومراقبة ومتابعة الاستثمارات بدءاً من تسجيلها وطيلة فترة استغلالها.

كما تهدف إلى التكفل بمسار إنشاء المؤسسات وإطلاق الاستثمارات وتبسيطها وتسهيلها وكذا إلى تعزيز الاتصال بين المستثمرين والإدارة

عرفت عملية التحول الرقمي في الجزائر سنة 2022، تسارعا بارزا من خلال إطلاق البوابة الحكومية للخدمات العمومية ومنصة المستثمر، بهدف تقريب الإدارة أكثر من المواطن وضمان خدمات ذات نوعية.

ق. 1
يأتي إطلاق هاتين المنصتين تجسيدا لأحد الالتزامات 54 لرئيس الجمهورية، السيد عبد المجيد تبون.

يتعلق الأمر بتسريع التحول الرقمي من خلال تعميم استخدام تكنولوجيات الاعلام والاتصال لاسيما في الإدارات والخدمات العمومية إضافة إلى تحسين تسيير القطاع الاقتصادي.

وعليه، فإن إطلاق البوابة الحكومية للخدمات العمومية يندرج في إطار الاستراتيجية الوطنية للتحول الرقمي التي تسمح بتعزيز السيادة الرقمية على ضوء التحديات التكنولوجية والمخاطر المتزايدة للهجمات الإلكترونية.

وتوفر هذه البوابة التي تضمن أكثر من 300 خدمة عمومية رقمية لـ 29 دائرة



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

💡 Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



@MFinancesdz



MFINANCES CHANNEL وزارة المالية الجزائرية



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger